

J'ai l'impression que nous aurions une situation très, très intéressante si le public venait à savoir que si le gouvernement ne continue pas à fournir le service il perdra ses terres et ses propriétés.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Autres questions ou observations. Reprenons le débat.

M. Milliken: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. J'ai eu des discussions avec le ministre des Travaux publics (M. MacKay) et le député de Regina—Wascana (M. Schneider). Je pense que vu ce qui va se dérouler bientôt à un autre endroit, à une certaine distance de la colline, il serait bon de libérer les pages à dix-sept heures pour qu'ils puissent se rendre là. Je me demandais si la Chambre pourrait les autoriser à partir à 17 heures?

Des voix: D'accord.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Les députés ont entendu la proposition du député de Kingston et les Îles (M. Milliken). S'il y a consentement unanime, la présidence serait heureuse de remercier les pages, par ce petit geste, de leur dévouement et de l'excellent travail qu'ils accomplissent toute l'année. Je pense que ce serait une bonne occasion pour tous les députés de se joindre à moi pour les remercier.

Des voix: Bravo!

La présidente suppléante (Mme Champagne): Reprise du débat. La députée de Hamilton Mountain.

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Madame la Présidente, je prends la parole pour exprimer l'inquiétude que le projet de loi C-11 fait naître chez moi. Dans une perspective objective, le projet de loi est tout à fait paradoxal: n'est-ce pas étrange que le gouvernement, qui ne cesse de rappeler aux Canadiens que nous ployons sous le fardeau de la dette nationale et qui essaye de semer la panique fiscale, ait l'audace de demander à la Chambre la permission d'emprunter plus de 29 milliards de dollars? Oui, madame la Présidente, plus de 29 milliards de dollars, alors que la contrainte est devenue le mot d'ordre du gouvernement. Il sait peut-être dire le mot contrainte, mais il n'a aucune idée de ce qu'il signifie en pratique.

Non seulement le gouvernement nous enjoint-il aisément de faire ce qu'il dit plutôt que ce qu'il fait, mais il complique la situation en ne tenant pas compte des besoins fondamentaux des Canadiens. Pis encore, il foule aux pieds ses promesses électorales presque quotidienne-

ment. Il fait fi des exigences légitimes et des besoins essentiels des Canadiens, puis il s'amène à la Chambre pour demander la permission d'emprunter plus de 29 milliards de dollars.

Hier, le gouvernement s'est comporté exactement comme je viens de le dire quand il a tout simplement rejeté une motion qui ne le critiquait pas et qui ne laissait pas entendre qu'il méritait des reproches. Hier, il a carrément rejeté une motion qui, en des termes très modérés, lui demandait d'aider les Canadiens les plus désespérés.

Voici le texte de cette motion: «Que la Chambre demande au gouvernement de prendre des mesures pour accroître les engagements fédéraux au titre du soutien de l'enseignement postsecondaire, du développement scientifique et technologique, de la formation en cours d'emploi et du recyclage professionnel et de la lutte contre l'analphabétisme, qui sont tous des facteurs essentiels à l'édification d'un avenir où le Canada sera fort et compétitif.»

Et pourtant, le gouvernement a rejeté cette motion. Il a rejeté une motion qui visait à venir en aide aux nécessiteux de notre société, alors qu'il aurait dû être fier de l'appuyer. Quel genre de gouvernement peut bien refuser de venir en aide aux chômeurs, aux personnes qui n'ont aucune formation et aux analphabètes? Bref, quel gouvernement peut bien se prononcer contre un avenir meilleur?

Dans ce contexte, je ne peux que mettre en doute les priorités du gouvernement. Nous sommes saisis d'une question qui a reçu une bien piètre attention: l'analphabétisme. Il s'agit d'un problème national qui a atteint des proportions renversantes. Le coût de l'analphabétisme est stupéfiant. Il constitue non seulement une insulte à la dignité individuelle, mais un lourd fardeau financier pour le monde des affaires et un énorme poids pour la société canadienne.

Quoique le Canada soit un pays industrialisé où l'éducation est libre et obligatoire, notre engagement à l'égard de la dignité humaine est vide de sens. Il est consternant qu'un pays aussi magnifique que le nôtre, qui se targue de posséder un des plus hauts niveaux de vie au monde, ait aussi un taux d'analphabétisme approchant les 20 p. 100. Cela signifie qu'un adulte sur quatre, ou presque, est un analphabète fonctionnel au Canada.